

rain...

Manon Roland

se sont rencontrés sous les meilleurs
rencontre sportive communicative!

fair-play, de la convivialité et un public
nombre soutenir « son » équipe.

dire que tout n'est pas toujours aussi
entre les jeunes et la police. Mais, par
opère, les gens se rencontrent et un
Alors merci à la police d'avoir joué le
leur engagement et leur magnifique

rtive pour l'occasion



suit, avec des
ommission de



La Poste... encore !

Pas besoin de le rappeler: le combat de notre quartier contre la fermeture de l'office de poste de la Grangette n'a pas été couronné de succès. Mais cela ne signifie pas qu'il a été inutile: des députés au Grand Conseil vaudois ont planché sur le problème posé par les fermetures d'offices postaux. Nous publions ci-après un article rédigé pour le Canard par le député Julien Eggenberger

Pour un droit de regard des autorités locales sur le réseau postal

Ces dernières années, de nombreuses fermetures d'offices de poste ont été décidées de manière unilatérale par La Poste. Après la fermeture de plus de la moitié des offices lausannois, d'autres projets sont à l'ordre du jour. Contre toute logique de service public, l'entreprise publique transforme son réseau et supprime des offices ou les transforme en agences, agences qui ne délivrent pas toutes les prestations ! La fermeture de l'office de poste de la Grangette est un exemple criant de l'irrationalité de ces décisions au vu de sa fréquentation par les milliers d'habitant-e-s du quartier, mais aussi par les nombreuses entreprises de la zone artisanale. Même si le service public n'a pas, par définition, à être rentable, La Poste ne peut même pas invoquer un manque de rentabilité de l'office.

Ces décisions ont provoqué des réactions des habitantes et habitants des zones concernées désireux de maintenir « leur » office de poste. Malheureusement, La Poste n'a que dans de très (trop) rares occasions accepté de revoir sa décision. En parallèle, ces décisions font l'objet de nombreuses interventions au Conseil communal et au Grand Conseil.

A chaque fois et comme la loi l'y oblige, La Poste a consulté pour la forme les autorités communales mais sans réellement tenir compte de leur avis. Certes, les autorités locales peuvent saisir la Commission fédérale de la poste, mais celle-ci n'émet que des recommandations. Or les autorités communales sont les instances démocratiques légitimes les plus à même à évaluer les besoins de

la population et leurs évolutions. Aujourd'hui, La Poste est donc à la fois l'entité organisatrice de son réseau et l'autorité qui statue sur les éventuels recours. Dans ce cadre, le fait que la législation sur la poste donne cette compétence décisionnelle directement à La Poste met en échec toute possibilité d'agir contre des opérations d'optimisation financière visant à augmenter le bénéfice de l'entreprise publique au détriment des usager-e-s des services postaux.

Finalement, les autorités communales sont les mieux placées pour évaluer si une prestation doit être modifiée, améliorée ou regroupée. Elles ont aussi pour avantage d'être bien plus accessibles aux organisations représentatives des différents groupes d'usagères et d'usagers.

Au vu de ces différents constats, il apparaît nécessaire de modifier la législation définissant la structure du réseau postal et c'est pourquoi un groupe de députées et députés au Grand Conseil vaudois représentant la plupart des groupes parlementaires a déposé une initiative cantonale à l'intention de l'Assemblée fédérale afin d'obtenir une base légale qui oblige à soumettre aux autorités locales pour accord une modification du réseau postal.

Agir à ce niveau semble être une voie qui pourrait recueillir l'appui de tout le Grand Conseil. Il s'agira ensuite de convaincre nos élues et élus nationaux de l'importance de services publics proches des usagères et usagers. La mobilisation de toutes et tous, aux Boveresses comme ailleurs, sera nécessaire et devra se prolonger ! ■

Julien Eggenberger, député PS au Grand Conseil

Petits souvenirs du quartier

L'an passé nous fêtions les 40 ans de notre maison de quartier, la « ferme des Boveresses », et c'est avec émotion que nous évoquons tous ces beaux souvenirs. A l'aube d'une nouvelle fête des